RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 40075
Numéro SIREN : 489 152 587
Nom ou dénomination : 3D ACTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2024 sous le numéro de dépôt 443

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 3D ACTIONS SARL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 5 rue des Ajoncs 22100 LANVALLAY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 9 1 5 2 5 8 7 0 0 0 5 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30/06/2023 Net 3	N-1 30/06/2022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 863	AG	5 025	5 838	
	Fonds commercial (1)	AH	5 000	AI		5 000	5 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	219 728	AS	120 761	98 967	68 964
	Autres immobilisations corporelles	AT	48 921	AU	25 322	23 599	5 337
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	238	CV		238	238
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	6 186	BI		6 186	6 186
	TOTAL (II)	BJ	290 935	BK	151 108	139 827	85 725
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	678 787	BY		678 787	369 460
	Autres créances (3)	BZ	86 720	CA		86 720	22 237
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	330 000	CE		330 000	
	Disponibilités	CF	180 906	CG		180 906	727 665
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	320 746	CI		320 746	10 537
	TOTAL (III)	CJ	1 597 158	CK		1 597 158	1 129 899
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 888 093	IA	151 108	1 736 985	1 215 623

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	6 186	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 3D ACTIONS SARL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....61.850.....)	DA	61 850	61 850
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 185	6 185
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	741 450	520 854
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	123 311	294 596
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	932 796	883 485
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 137	115 950
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	71 559	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	441 899	125 293
	Dettes fiscales et sociales	DY	199 689	90 110
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	905	786
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	804 189	332 139
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 736 985	1 215 623
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	740 459	242 365
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 3D ACTIONS SARL

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	9 145	KE		KF	6 718
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	163 009	KT		KU	56 719
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	5 673	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *	KY	795	KZ		LA	335
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	19 153	LC		LD	22 965
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	188 630	LO		LP	80 019
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	238	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	6 186	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	6 424	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	204 199	ØH		ØJ	86 737

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	15 863	1X	15 863
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	219 728	ML	219 728
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	5 673	MO	5 673
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV		MP		MQ	1 130	MR	1 130
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	42 118	MU	42 118
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	268 649	NI	268 649
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	238	ØZ	238
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	6 186	2G	6 186
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	6 424	2H	6 424
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	290 935	ØM	290 935

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 060628 en Euros.

Igam DINAN

29

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30 06 2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 3D ACTIONS SARL

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

39

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 3D ACTIONS SARL

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	4 145	PF	880	PG		PH	5 025
TOTAL I		RK	4 145	RM	880	RN		RO	5 025
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	94 045	QA	26 716	QB		QC	120 761
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 026	QE	418	QF		QG	5 444
	Matériel de transport	QH	795	QI	126	QJ		QK	921
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 463	QM	4 494	QN		QO	18 957
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	114 329	QV	31 754	QW		QX	146 083
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	118 474	QP	32 634	QQ		QR	151 108

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

JG

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 3D ACTIONS SARL

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

JG

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 3D ACTIONS SARL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	6 186	UV	6 186	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	678 787		678 787		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	11 253		11 253		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	74 481		74 481		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	986		986		
	Charges constatées d'avance	VS	320 746		320 746		
	TOTAUX	VT	1 092 438	VU	1 092 438	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	90 137	26 407	63 730	
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	441 899	441 899		
Personnel et comptes rattachés		8C	19 000	19 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 202	40 202		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	12 636	12 636		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	116 263	116 263		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	11 588	11 588		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	71 559	71 559		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	905	905		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	804 189	VZ 740 459	63 730	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 854	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Quadra

JG

3D ACTIONS
Société à responsabilité limitée au capital de 61 850 euros
Siège social : 5, Rue des Ajoncs - ZA Le Clos de la Vigne
22100 LANVALLAY
489 152 587 RCS SAINT MALO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 123 311 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 123 311 euros

A titre de dividendes aux associés / euros
Soit / euros par part

Le solde 123 311 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 864 761 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à / euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le /.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

JG

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2021 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2022 :
74 000,00 euros, soit 1,20 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74 000,00 euros

<u>Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 DECEMBRE 2023</u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance